

Marché à procédure adaptée pour divers travaux de réfection de voirie et trottoirs d'AVESNES LE  
COMTE

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR DIVERS TRAVAUX DE REFECTION ET  
D'AMELIORATION DE VOIRIE ET DE STATIONNEMENT

N° DU MARCHE

2	0	1	8	0	1
---	---	---	---	---	---

**CAHIER DES CHARGES**

Marché à procédure adaptée pour divers travaux de réfection de voirie et trottoirs d'AVESNES LE  
COMTE

## **CAHIER DES CHARGES**

**Personne publique contractante :**

COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE

**Objet du marché :**

Marché pour divers travaux de réfection de voirie et de trottoirs

**Mode de passation et forme de marché :**

Marché à procédure adaptée conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et au décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**Ordonnateur :**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
1 rue Neuve  
62810 AVESNES-LE-COMTE  
03 21 60 67 00  
[mairie.avesnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.avesnes@wanadoo.fr)

**Comptable public assignataire des paiements :**

Madame la Receveuse Municipale  
Centre des Finances Publiques locales  
Rue des fossés  
62810 AVESNES-LE-COMTE

## **SOMMAIRE**

<b><u>CAHIER DES CHARGES</u></b>	<b>2</b>
<b><u>ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION</u></b>	<b>4</b>
<b><u>ARTICLE 2 : CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES</u></b>	<b>4</b>
<b><u>ARTICLE 3 : PIECES CONTRACTUELLES ET DOCUMENTS A PRODUIRE A L'APPUI DES CANDIDATURES</u></b>	<b>5</b>
<b><u>ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS</u></b>	<b>5</b>
<b><u>ARTICLE 5 : PRIX</u></b>	<b>6</b>
<b><u>ARTICLE 6 : CRITERES DE SELECTION</u></b>	<b>6</b>
<b><u>ARTICLE 7 : PAIEMENT</u></b>	<b>6</b>
<b><u>ARTICLE 8 : CONDITIONS DE RETRAIT ET DE REMISE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES</u></b>	<b>7</b>
<b><u>ACTE D'ENGAGEMENT</u></b>	<b>8</b>

## **Article 1 : Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet divers travaux de réfection de voirie et de trottoirs. Le projet nécessite une attention particulière en matière de respect des normes environnementales.

Cette procédure comprend :

- Réfection des trottoirs rue de la poste, côté droit du bas de la rue à la place du marché
- Réfection du chemin d'accès aux services technique de la commune
- Réfection e la cour du Service Technique de la commune
- Réfection du trottoir devant la caserne des pompiers
- Réfection de chaussée dans la Cité des Pommiers

## **Article 2 : Clauses techniques particulières**

### 2.1) Descriptif des prestations et services attendus

- Trottoirs rue de la poste :
  - Mise en place d'une signalisation par déviation
  - Terrassement avec évacuation des déblais en décharge
  - Dressement et réglage de la forme
  - Fourniture et mise en œuvre de matériaux calcaires 0/31 en fondation
  - Couche d'accrochage à l'émulsion
  - Fourniture et mise en œuvre d'enrobés à chaud 0/6 noir épaisseur 5cm
  - Mise à niveau et scellement d'ouvrages existants y compris la reprise de la fondation béton de pose et remplacement des bordures et caniveaux
  - Scellement des bouches d'égout existantes y compris reprise du couronnement de regard et de bavette
- Chemin d'accès au service technique :
  - Grattage de la forme existante et évacuation des déblais en décharge
  - Reprofilage en matériaux calcaires 0/31
  - Couche d'accrochage à émulsion
  - Réalisation d'un enduit bicouche à l'émulsion
- Cour des services techniques :
  - Grattage de la forme existante y compris forme de pente et compactage avec évacuation des déblais en décharge
  - Reprofilage en matériaux calcaires 0/31
  - Couche d'accrochage à l'émulsion
  - Réalisation d'un enduit bicouche à l'émulsion

#### Trottoir devant la caserne des pompiers :

- Mise en place d'une signalisation par déviation
- Terrassement avec évacuation des déblais en décharge
- Dressement et réglage de la forme
- Fourniture et mise en œuvre de matériaux calcaires 0/31 en fondation

## Marché à procédure adaptée pour divers travaux de réfection de voirie et trottoirs d'AVESNES LE COMTE

- Dépose et repose de bordures sur 10ML
- Couche d'accrochage en fondation
- Fourniture et mise en œuvre d'enrobés à chaud 0/6 noir épaisseur 5cm
- Réfection de chaussée cité des Pommiers
  - Mise en place d'une signalisation
  - Piochage de chaussée avec évacuation des déblais en décharge
  - Dépose et repose de bordurettes type P1 y compris béton de pose et matériaux de fondation
  - Découpes et reprises de trottoirs en béton
  - Reprofilage de la forme en matériaux calcaires 0/31
  - Réfection de chaussée en enrobés.

### 2.2) Sécurité du chantier

Le prestataire devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité de ses ouvriers ainsi que la sécurité des usagers à proximité des espaces concernés.

### 2.3) Nettoyage du chantier

Le prestataire assurera l'enlèvement des gravats, déchets de matériaux et autre provenant de l'exécution des travaux en permettant la poursuite des activités.

## **Article 3 : Pièces contractuelles et documents à produire à l'appui des candidatures**

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans l'ordre de priorité ci-après :

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le présent cahier des charges
- La décomposition du prix global et forfaitaire
- Le planning de réalisation

## **Article 4 : Conditions d'exécution des prestations**

Les travaux seront réalisés en accord avec les normes en vigueur, ainsi qu'avec les documents techniques unifiés (DTU) Le prestataire est tenu de les consulter et sauf indication contraires expresses d'appliquer scrupuleusement les prescriptions qui y figurent, ainsi que les indications des schémas, dessins qui y sont contenus.).

Les fournitures seront conformes à la norme en vigueur et aux dispositions de la réglementation de voirie.

Les visites du site sont organisées par le service technique d'AVESNES-LE-COMTE et se feront sur prise de rendez-vous le mercredi matin de 9h30 à 11h30 auprès de M. Christophe LEU – 06 83 12 56 72 – christophe.technique.avesnes@orange.fr

### Article 5 : Prix

L'ensemble des travaux à exécuter sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Pour la solution de base :

Montant H.T.	:	Euros
.....		
TVA (taux de .....%)	:	Euros
.....		
Montant T.T.C.	:	Euros
.....		
....		
Soit en toutes lettres	:	.....
.....		

La personne publique contractante s'autorise de recourir à la négociation. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisé : Euros - € -

### Article 6 : Critères de sélection

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Valeur Technique : 40 %
2. Prix : 60 %

### Article 7 : Paiement

Modalités de paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants<sup>1</sup> :

- Ouvert au nom de :  
Pour les prestations suivantes :  
Domiciliation :  
Code banque :                      Code guichet :                      N° de compte :                      Clé      RIB :  
  
IBAN :  
BIC :

Délai de paiement

<sup>1</sup> Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Marché à procédure adaptée pour divers travaux de réfection de voirie et trottoirs d'AVESNES LE  
COMTE

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

**Article 8 : conditions de retrait et de remise des offres et des candidatures**

Le cahier des charges et l'acte d'engagement sont disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.mairie-avesneslecomte.fr/>  
Ils peuvent être également retirés en mairie aux horaires d'ouverture.

L'offre peut être adressée par voie électronique : [mairie.avesnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.avesnes@wanadoo.fr)  
L'offre sous pli peut également être déposée en mairie aux horaires d'ouverture contre récépissé.

**Date limite de remise de l'offre : Lundi 14 mai 2018 à 12h**

J'affirme sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Dressé par :  
(Lu et approuvé)  
Le :  
Signature et cachet

## ACTE D'ENGAGEMENT

J'affirme sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 48 de l'ordonnance

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original                      Signature du candidat  
A ..... Porter la mention manuscrite  
Le .....                      Lu et approuvé

### ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché  
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du  
.....  
A .....  
Le .....

### NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :  
Le titulaire signera la formule ci-dessous :  
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »  
A ..... le .....  
Signature